

Bye Bye la bâche géante du Palais des papes

Ayant camouflé pendant plusieurs mois les échafaudages dédiés à la restauration de l'aile Ouest du Palais Vieux, l'immense bâche en trompe-l'œil a été enlevée, révélant partiellement la blancheur éclatante retrouvée de la façade.

Publié le 28 février 2023

Pendant plus d'un an, au travers des voûtes d'une des plus anciennes façades du Palais des papes, l'aile des Familiars, il était possible d'apercevoir le Mont Ventoux. Cette illusion d'optique colossale était composée de cinq toiles, dont une qui atteignait les 40 mètres de hauteur pour 20 mètres de largeur, et avait été réalisée par la société LIOTE, entreprise française spécialisée dans les supports de grands formats.

Depuis hier, le gigantesque trompe l'œil de pas moins de 800 m², qui faisait la promotion de notre territoire en arborant notamment le slogan « Vaucluse, le Sud des possibles », a été démonté. Il laissera désormais apparaître, pendant une quinzaine de jours, les échafaudages ayant permis la restauration de cette partie de l'édifice avant que ces derniers ne soient, eux-aussi, démontés.



L'immense bâche en trompe-l'œil a été enlevée, révélant partiellement la blancheur éclatante retrouvée de la façade.

Une procédure précise

Huit personnes ont été nécessaires pour mener l'opération qui devait, au vu des dimensions et du poids de la toile, se dérouler en plusieurs étapes. Il s'agissait ainsi de fermer la calade en créant un périmètre de sécurité, puis de couper la bâche au niveau de la jointure dans le sens de la hauteur, accrocher les bâches en trois points en tête (corde et poulie), puis desserrer les sandows (câbles élastiques) sur les côtés. Il a été possible de descendre la bâche pour effectuer son découpage au sol, permettant son stockage avant évacuation.

Une restauration pilotée par le Département

C'est la partie la plus ancienne du Palais des papes qui fait actuellement l'objet d'un vaste chantier de restauration. Une entreprise de taille principalement financée par le Département de Vaucluse et subventionnée par l'Etat, avec une participation de la ville d'Avignon pour un budget global de 5 820 000€.

Cette étape franchie, c'est désormais la chapelle pontificale Benoit XII qui doit être bichonnée. Cette seconde étape, qui n'est pas des moindres, comprend la restauration complète, au-delà des façades, notamment celles restantes sur le cloître des familiers, des menuiseries, des grilles, des vitraux et du toit. Tout comme cela a été fait pour la façade du Palais Vieux, il s'agira d'une restauration selon des méthodes douces et respectueuses de l'environnement. Ces travaux monumentaux, dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques, ont démarré en 2020 et prendront fin en 2024.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09